

Fiche réflexe

Le harcèlement

ACTES REPETITIFS

ALTERATION DE SA SANTE

AGISSEMENTS MALVEILLANTS

DEGRADATION DES CONDITIONS

DE TRAVAIL ATTEINTE DE SES DROITS ET A SA DIGNITE

EVOLUTION CARRIERE COMPROMISE

CONDUITE

ABUSIVE

AGIR

Libérer la parole !

JE SUIS VICTIME OU TÉMOIN

- J'alerte un des référents de signalement :
- le responsable hiérarchique,
- le DGS,
- l'agent de prévention,
- le référent RH,
- le représentant du personnel

2 - J'agis avec l'aide du référent de signalement :

- récit des faits (circonstances, agissements, écrits, ...),
- mention dans le registre "santé et sécurité au travail" (présent dans chaque bâtiment municipal)

Le sexisme

STEREOTYPE

DIFFAMATION

BLAGUES
SEXISTES

FAUSSE SEDUCTION

INJURES

INTERPELLATION
FAMILIERE

DISCRIMINATION

JE SUIS RÉFÉRENT DE SIGNALEMENT

1 - Je suis à l'écoute de la victime et du témoin des référents de signalement sans jugement :

- Recensement écrit des faits

2 - Je mets en sécurité la victime :

- Mobilité dans un autre service,
- Mise à l'écart de l'auteur des faits,
- Mise en place si besoin d'un accompagnement psychologique après avis du Service de la Médecine Préventive

3 - J'enquête et je mets en place avec l'aide des représentants du personnel :

- la saisie le conseil de discipline,
- un suivi des actions

